

**Allocution prononcée par François Asselineau
samedi 25 avril 2020, 21h20**

Cher(e)s adhérent(e)s et sympathisant(e)s de l'UPR,

En cette période difficile où les Français sont confinés et inquiets, c'est avec le cœur lourd que je prends aujourd'hui la parole non pour aborder un sujet de fond, mais pour expliquer devant vous la situation regrettable dans laquelle notre mouvement a été plongé à la suite de l'incroyable et destructrice aventure de quelques-uns.

Depuis une semaine, une partie des membres du Bureau national de notre mouvement, ralliés par quelques autres cadres qu'ils ont démarché dans l'urgence, soit une grosse trentaine de personnes au total, ont tout bonnement décidé d'exiger ma démission.

Avant toute chose, je tiens à vous rappeler ce qu'est le Bureau national. Il s'agit des adhérents de l'UPR que j'avais choisis pour figurer sur la liste que j'ai soumise au vote lors du dernier Congrès triennal de notre mouvement en 2017.

Compte tenu de la relative jeunesse de notre mouvement, il s'agit d'adhérents qui sont, pour la grande majorité d'entre eux, dépourvus de tout mandat électif. Je rappelle que le Bureau national est une sorte de gouvernement de l'UPR, chacun ayant un sujet de prédilection, et que ses membres n'y sont présents que parce que je leur avais proposé de figurer sur cette liste. J'avais pensé trouver des qualités professionnelles en chacun d'eux, même si je ne les connaissais pas tous très bien. D'ailleurs, à part sans doute deux ou trois noms, la quasi-totalité des membres du Bureau national sont inconnus du grand public et même d'une large majorité de nos adhérents.

Je veux donc tout de suite clarifier deux points importants, qui vont vous rassurer.

D'une part, ceux qui ont invoqué récemment telle « décision du Bureau national » ou d'un « Bureau national majoritaire » vous trompent. Ils se moquent des adhérents qui n'ont pas les connaissances juridiques nécessaires. Mais peut-être eux-mêmes ne les ont-ils pas.

En réalité, depuis le début de la tentative de déstabilisation à laquelle nous assistons, le Bureau national n'a jamais été régulièrement réuni conformément à nos statuts. Ni moi-même en tant que Président, ni le Secrétaire général, ni un certain nombre de ses membres – que les conjurés avaient repérés comme hostiles à toute cette opération - n'avons été contactés. Or les statuts et la jurisprudence posent que c'est au Président et au Secrétaire général qu'il revient de convoquer les réunions du Bureau national, en présentant documents de convocation et ordre du jour, et en respectant les délais de convocation.

Dès lors que toutes ces règles ont été bafouées, il n'y a aucune « décision du Bureau national » ou d'un « Bureau national majoritaire » qui ne soit valide en droit. Si nous devons aller devant un tribunal, la question serait tranchée évidemment et immédiatement en notre faveur.

D'autre part, et pour apaiser l'inquiétude qui se fait jour, je tiens à rappeler à tous les adhérents que les statuts de l'UPR ne donnent en aucun cas la possibilité au Bureau national de démettre le

Président. Le Bureau national est là pour aider le Président, pas pour le contrôler. Il n'est pas non plus le conseil d'administration d'une banque ou d'une multinationale où les représentants des plus gros actionnaires ont le pouvoir de nommer et de démettre les dirigeants. À l'UPR, et fort heureusement, il n'y a pas de gros actionnaires qui choisissent le Président ! C'est à l'ensemble des adhérents d'élire démocratiquement leur Président, à chaque Congrès triennal.

Imaginer qu'une partie- fût-elle majoritaire – des membres du Bureau national puisse imposer la démission du président est donc aussi incongru que d'imaginer qu'une poignée de ministres puissent décider de la démission du président de la République.

Dès lors, l'affaire est entendue. Les conjurés pourront tenter toutes les manœuvres possibles de désinformation, de calomnies et d'intimidation, juridiquement ils ne peuvent en aucun cas me contraindre à la démission.

Parmi les membres du BN, plusieurs ont refusé de participer à cette conjuration vouée à l'échec. Ce sont les plus expérimentés en politique et ceux qui connaissent le mieux les coups bas qui peuvent y survenir, sous l'effet des ambitions des uns, ou des connexions des autres avec des officines extérieures.

Outre Benjamin Nart, notre remarquable Secrétaire général qui a toute ma confiance, je veux remercier ici Nicolas Terver, notre Délégué régional Ile-de-France-Ouest qui compte parmi les très rares militants ayant adhéré le jour même du Congrès fondateur de l'UPR, le 25 mars 2007, et resté toujours fidèle depuis lors. Nicolas Terver, avec qui je partage plus d'une quinzaine d'années en politique, sait parfaitement qui je suis et de quoi peuvent être capables des adversaires politiques.

Je tiens à remercier aussi Gérard Poulain, maire dans le Calvados, responsable des collectivités locales, Christina Annot, maire-adjointe, et Jean-Christophe Loutre, Délégué régional de Normandie. Tous les trois, qui comptent plusieurs décennies d'action politique à leur actif, ont eux aussi compris immédiatement qu'il s'agissait d'une entreprise basement politicienne de déstabilisation et y ont aussitôt refusé leur concours.

Je remercie aussi David Acunzo, Patrick Ceccarelli et Sylvain Gargasson d'avoir également refusé de signer.

Mais il y en a qui ont signé. Et parmi ceux-ci figurent quelques meneurs, quelques suiveurs et quelques-uns qui ont été trompés et se sont fait forcer la main.

Parmi ces derniers, l'une des membres du BN signataire a d'ores et déjà annoncé publiquement s'être dissociée de cette conjuration, ce dont je la remercie sincèrement. Parmi les autres signataires, l'un d'entre eux m'a téléphoné pour me demander pardon, tandis qu'un autre a fait savoir qu'il n'avait jamais donné sa signature. Eux aussi, je les remercie.

Et parmi les meneurs ?

Ce dont j'ai eu confirmation – et dont je me doutais depuis déjà de nombreux mois – c'est que la volonté de m'évincer de mon poste de président repose en réalité sur une entreprise fomentée par quelques-uns depuis de nombreux mois. Depuis même la fin de 2017 ou le début de 2018, quelques esprits taraudés par l'ambition et l'opportunisme ont pris appui sur nos résultats décevants à l'élection présidentielle pour imaginer qu'ils feraient évidemment bien mieux à ma place.

Des campagnes insidieuses et lancinantes ont ainsi été lancées mois après mois, pour dénigrer constamment ma gestion et nos résultats, à mots plus ou moins couverts. Et cela dans tous les domaines, même là où nous obtenions les succès les plus indéniables, comme l'influence de nos idées, le nombre de consultations de notre site, l'envol de l'audience d'UPR-TV, ou nos résultats au 1^{er} tour des dernières élections municipales (nous avons dépassé 10% des voix dans deux villes et 2% dans sept).

C'est dire combien les accusations – dont certaines gravement diffamatoires - mises en avant par la manœuvre actuelle ne sont en réalité que des prétextes pour poursuivre un but plus ancien.

Je note au passage que, si beaucoup des signataires de la lettre se révélaient souvent sévères dans mon dos pour juger mes résultats, bien peu d'entre eux ont en revanche accepté de montrer publiquement ce dont ils étaient capables.

Ainsi, parmi ces signataires, il n'y en a que deux (et zéro parmi les membres du BN) à avoir accepté la demande que je leur avais faite d'être eux-mêmes tête de liste avec l'étiquette UPR aux élections municipales de leur lieu de résidence.

Cette propension au dénigrement de salon plus qu'à l'action de terrain n'a nullement empêché certains d'évoquer à haute voix les postes de l'UPR qui conviendraient à la haute image qu'ils ont d'eux-mêmes. J'ai par exemple appris avec sidération que la répartition des postes de direction du mouvement avait déjà été décidée depuis quelques semaines par certains des intéressés pour le cas où ils arriveraient à leurs fins ! On imagine hélas sans peine les conflits et les haines à venir entre tous ces conjurés ne respectant rien ni personne, s'ils devaient diriger l'UPR, c'est-à-dire si on les laissait conduire notre mouvement à sa perte.

Leur problème a été de déterminer comment y parvenir.

Que l'on me comprenne bien. J'ai suffisamment de lucidité pour imaginer que je ne serai pas président de l'UPR jusqu'en 2040. Je conçois que certaines ambitions se manifestent. C'est humain.

Mais ce que je n'admets pas – parce que c'est inadmissible – c'est qu'un petit groupe prétende imposer par la force à l'ensemble des adhérents un changement de direction sans passer par les règles statutaires, qui sont aussi les règles de la démocratie.

Si les conjurés avaient respecté les statuts et les adhérents, ils auraient normalement dû poser leur candidature contre la mienne au prochain Congrès qui doit, cette année, élire la direction du mouvement pour les trois ans qui viennent.

Or, loin d'agir de la sorte, les conjurés ont préféré la violence calomnieuse, la violation des statuts et même la violation de la loi. Et s'ils l'ont fait, c'est parce que les statuts et la loi barraient la route à leur entreprise.

Les infractions caractérisées à la loi ou aux statuts de l'UPR sont impressionnantes :

- Accusation fondée sur des calomnies, en l'absence de tout dépôt de plainte et de tout recours prud'homal,
- Violation du secret des correspondances tombant sous le coup de la loi,
- Non-respect de la présomption d'innocence,
- Convocation irrégulière du Bureau national, en violation des statuts de l'UPR,
- Retrait de l'accès à la gestion du site Internet au Président, au Secrétaire général et au responsable d'UPR-TV, sur la base d'une sorte de « présomption de culpabilité » sans accusation, en violation des statuts de l'UPR (le rétablissement de l'accès ayant été opéré par le responsable du site, qui ne fait pas partie de la conjuration),
- Utilisation frauduleuse du fichier adhérents de l'UPR,
- Violation du secret des délibérations ainsi que transmission systématique et répétée aux médias, trop ravis de l'aubaine,
- Demande de démission du président en violation des statuts de l'UPR, et avant que toute explication ait été sollicitée, au mépris du principe fondamental du contradictoire,
- Pressions diverses mises sur certains signataires,
- Enfin, et le plus grave sans doute, violation explicite de la démocratie.

Car pour tout résumer en un mot : les conjurés représentent 0,1% des adhérents de l'UPR mais ils prétendent dicter leur loi et chasser de force le président fondateur régulièrement élu sans demander l'avis des 99,9% des adhérents restants !

Avez-vous vraiment envie de confier les rênes de l'UPR, et peut-être un jour les destinées de la France, à un tel groupe de personnes sans foi ni loi, qui ne respectent ni les principes de base du droit, ni les statuts de notre mouvement, ni la vie familiale, ni les libertés individuelles, ni la règle de la majorité ?

Imaginez-vous confier la direction de l'UPR, et peut-être un jour de la France, à des personnes dont certaines sont aveuglées de haine et de jalousie, et dont l'action qui se déroule sous vos yeux révèle qu'elles peuvent avoir recours aux pires procédés staliniens : violation de la présomption d'innocence, calomnies, pressions psychologiques, et j'en passe ?

Pour tenter de faire prévaloir la raison, la sérénité et le droit, j'ai fait preuve, avec l'équipe qui m'entoure, du plus grand sang-froid.

Dès réception de la première lettre des conjurés, et avant même qu'ils ne la divulguent scandaleusement à la presse avec laquelle l'opération avait été préméditée, j'ai apporté tous les éléments de réponse nécessaires au rétablissement de la raison.

J'ai ainsi proposé à tous les membres du Bureau national de se réunir, dans le respect de nos statuts et dans les conditions nécessaires à garantir la sérénité et la confidentialité des débats, dès que la situation sanitaire le permettrait, afin de discuter des questions soulevées. J'ai même proposé plusieurs dates dans la seconde quinzaine de mai, après le déconfinement, pour tenir cette session.

Les membres du Bureau national signataires de la lettre n'ont même pas jugé bon de me répondre ! Bien au contraire, ceux qui ne se sont pas désolidarisés ont multiplié les manœuvres en violation grossière des statuts au cours des derniers jours, allant jusqu'à faire publier une fantaisiste « convocation au Bureau national » par l'intermédiaire d'un journaliste du Figaro (déjà soutien constant des conjurés), fermant ainsi la porte à toute possibilité de dialogue.

Cette aventure apparaît désormais auprès du plus grand nombre pour ce qu'elle est : une conjuration emmenée par quelques individus désireux d'accaparer pour leur compte le mouvement politique que nous avons collectivement construit depuis 13 ans, et par d'autres emmenés par le seul désir de nuire pour venger des différends personnels. Le tout étant relayé par des officines politiques ravies de croire tenir enfin le moyen de détruire l'UPR, et par des médias ouvrant soudain tout grand ces mêmes colonnes qu'ils nous ont refusées si obstinément depuis 13 ans.

Une partie de ceux qui se sont engagés dans cette voie semble désormais être inaccessible à toute tempérance, et prête à utiliser toutes les intrigues et les moyens à leur disposition pour tenter de justifier leurs actes, quitte à tromper, diffamer, injurier, et à aller jusqu'à la destruction de l'UPR.

Cependant, l'écrasante majorité des adhérents n'est pas dupe. Le service courrier de l'UPR, comme moi-même ou comme les proches collaborateurs qui m'entourent, nous recevons dans cette épreuve d'innombrables messages de soutien particulièrement touchants, dont je tiens ici à remercier chaleureusement les auteurs.

Chacun de ces messages renforce ma détermination face à cette tentative de déstabilisation de notre édifice collectif. Il nous appartient à tous de ne pas nous laisser impressionner par une manœuvre politicarde aussi grossière que mal exécutée.

Le site internet, les pages Facebook, mon compte Twitter et notre chaîne UPR-TV sont sous contrôle et sécurisés. Comme vous avez pu le constater, les publications, les vidéos et les passages média continuent à leur cadence habituelle.

Nos adhérents n'ont donc aucune raison d'être inquiets. Je suis fermement à la barre de l'UPR, même en cas de tempête, y compris lorsqu'il s'agit d'une.... tempête dans un verre d'eau qui n'intéresse pas le grand public.

Si j'ai été candidat à l'élection présidentielle en 2017, et si j'envisage de l'être de nouveau en 2022, c'est parce que j'estime en mon âme et conscience avoir les qualités de fermeté, de courage et de sang-froid pour défendre au mieux les intérêts des Français et pour tenir bon face aux chefs d'État des plus grandes puissances de ce monde. Je ne vais donc pas me laisser intimider par une trentaine de conjurés usant de méthodes de forban et désavoués par l'écrasante majorité de nos adhérents.

Pour autant, je ne méconnaiss pas que la situation de blocage dans laquelle les organes statutaires du parti se trouvent enferrés n'est pas acceptable. En cette période où les analyses que nous développons inlassablement depuis treize ans trouvent chaque jour un peu plus de confirmation, d'écho et d'adhésion, il importe de remettre au plus tôt l'UPR en ordre de fonctionnement et de bataille pour les échéances à venir.

C'est pourquoi, j'ai décidé de trancher cette querelle en redonnant la parole au peuple, en VOUS redonnant la parole.

Conformément à nos statuts, j'ai donc décidé de réunir, dans les délais statutaires les plus brefs, le nouveau Congrès triennal pour que les adhérents décident qui doit être le président et qui doit faire partie du Bureau national de l'UPR pour les 3 ans qui viennent.

Je précise que le dernier Congrès s'étant tenu en 2017, un nouveau Congrès devait de toute façon se tenir impérativement au cours de cette année 2020.

Conformément à nos statuts, je pense que ce Congrès pourra se tenir autour du samedi 6 juin, avec des opérations de vote se tenant par Internet, bien sûr sous contrôle d'huissier, au cours des quelques jours précédents.

Bien sûr, et conformément aux statuts, je vais me présenter comme candidat à ma propre succession, avec une liste de candidats au Bureau national qui sera, comme vous l'imaginez, profondément renouvelée. Je donnerai la priorité aux membres du Bureau national sortant m'étant restés fidèles et à des militants de terrain ayant prouvé, par leur activité, leurs compétences et leur rectitude.

Bien entendu, j'invite les conjurés à présenter leur candidat et leur liste face à la mienne, afin de permettre à nos adhérents - qui sont les souverains en la matière - de décider qui doit diriger l'UPR pour les trois ans qui viennent.

C'est conformément aux valeurs de l'UPR, avec sérénité, et dans le strict respect du droit et de la démocratie, que nous allons ainsi résoudre ensemble la crise actuelle que traverse notre mouvement et dont nous devons tous souhaiter qu'elle s'achève au plus vite.

Cher(e)s adhérent(e)s et sympathisant(e)s de l'UPR, j'ai besoin de vous pour sauver notre mouvement.

Vive l'UPR,
Vive la République,
Et Vive la France !

François ASSELINEAU
25 avril 2020